



Problème facheux quant au partage des biens.

Par **canelle3333**, le **18/01/2009** à **11:21**

Bonjour à tous, je suis actuellement en instance de divorce (à l'amiable... Hum hum). Mon mari & moi détenons un certains nombre de biens communs or celui ci refuse de faire avancer le partage des biens ne voulant pas perdre de l'argent. Il ne se présente pas aux RDV des notaires. Il me sait dans une situation critique et désire m'essouffler financièrement. Que puis je faire pour faire avancer cette procédure? Peut on obliger Mr à faire un partage des biens? rnDe plus sur l'ordonnance de non conciliation il est précisé que l'assignation en divorce ne pourra être faite que sur présentation d'un projet de partage des biens, or vu la situation... peut on tout de même faire cette assignation sans ce projet? rnMerci d'avance pour les conseil que vous voudrez bien m'apporter.